Équitable[MD]

Il est encore plus facile d'accumuler votre épargne en ligne!

Saviez-vous que vous avez la possibilité d'effectuer des dépôts supplémentaires dans votre régime d'épargne de l'Équitable[MD] grâce aux services bancaires en ligne?

C'est simple! Une fois que vous avez ouvert une session auprès des services bancaires en ligne de votre établissement financier :

1. Choisissez l'option d'ajouter une facture à payer ou un prestataire.
2. Recherchez « Equitable Savings Plan ».
3. Utilisez votre numéro de contrat du régime d'épargne de l'Équitable lorsqu'on vous invitera à indiquer votre numéro de compte.



Connectez-vous à l'Accès à la clientèle de l'Équitable

L'Accès à la clientèle de l'Équitable[MD] votre connexion sécurisée à votre contrat de l'Équitable.

- Visualisez tous les renseignements à jour sur votre contrat.
- Obtenez l'accès à une panoplie d'outils en ligne.
- Signalez-nous tout changement relatif à votre adresse ou vos renseignements bancaires.
- Choisissez les relevés papier ou électroniques.



Les dépôts peuvent être effectués dans les comptes non enregistrés, les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) et les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Le dépôt minimal est de 50 $ par fonds et 500 $ par compte de dépôt garanti (CDG). Nous ne pouvons garantir que tous les établissements financiers accepteront les paiements au régime d'épargne de l'Équitable par l'entremise de leurs services bancaires en ligne.

[MC] et [MD] indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1612FR (2026/10/15)